

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Sikaflex HY 35 black Formerly MSeal HY 35 BLACK



Version 2.0 Date de révision: 03/15/2021 Numéro de la FDS: 960000009295 Date de dernière parution: 01/26/2021
Date de la première version publiée: 01/26/2021

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Sikaflex HY 35 black Formerly MSeal HY 35 BLACK
Code du produit : 00000000058407857
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : Sika MBCC Canada, Inc.
Adresse : 601 DELMAR AVE
Pointe-Claire QC H9R 4A9
Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Mastic
Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Sensibilisation cutanée : Catégorie 1
Toxicité pour la reproduction : Catégorie 1B
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique : Catégorie 3
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique : Catégorie 3

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger
Mentions de danger : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Sikaflex HY 35 black Formerly MSeal HY 35 BLACK



Version 2.0 Date de révision: 03/15/2021 Numéro de la FDS: 960000009295 Date de dernière parution: 01/26/2021
Date de la première version publiée: 01/26/2021

néfastes à long terme.

Conseils de prudence

- Prévention:**
P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
- Intervention:**
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Stockage:**
P405 Garder sous clef.
- Élimination:**
P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : Préparation à base de :
polymères
composés non organiques

Composants

| Nom Chimique | No.-CAS | Concentration (% w/w) |
|--|------------|-----------------------|
| calcaire | 1317-65-3 | >= 30 - < 50 |
| dioxyde de titane | 13463-67-7 | >= 1 - < 5 |
| N-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylendiamine | 1760-24-3 | >= 0.1 - < 1 |
| sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) | 41556-26-7 | >= 0.1 - < 1 |
| Noir de carbone | 1333-86-4 | >= 0.1 - < 1 |
| sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle | 82919-37-7 | >= 0.1 - < 1 |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Sikaflex HY 35 black Formerly MSeal HY 35 BLACK



| | | | |
|----------------|---------------------------------|-----------------------------------|---|
| Version 2.0 | Date de révision: 03/15/2021 | Numéro de la FDS: 960000009295 | Date de dernière parution: 01/26/2021 Date de la première version publiée: 01/26/2021 |
|----------------|---------------------------------|-----------------------------------|---|

| | | |
|---------------------------|---------|--------------|
| dilaurate de dibutylétain | 77-58-7 | >= 0.1 - < 1 |
|---------------------------|---------|--------------|

La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Retirer immédiatement les vêtements souillés.
- En cas d'inhalation : Repos, air frais.
Si les irritations persistent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
En aucun cas n'utiliser de solvant.
En cas d'irritation, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Enlever les verres de contact. Maintenir les paupières ouvertes et nettoyer abondamment avec de l'eau fraîche et propre ou une solution de rinçage d'œil puis consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.
Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Peut provoquer une allergie cutanée.
Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse
Eau pulvérisée
Poudre sèche
Dioxyde de carbone (CO₂)
- Moyens d'extinction inappropriés : jet d'eau
- Produits de combustion dangereux : vapeurs nocives
oxydes d'azote
fumées
noir de carbone
- Information supplémentaire : Le danger dépend des produits et des conditions de combustion.
Refroidir avec de l'eau les récipients menacés par la chaleur.
Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Sikaflex HY 35 black Formerly MSeal HY 35 BLACK



Version 2.0 Date de révision: 03/15/2021 Numéro de la FDS: 960000009295 Date de dernière parution: 01/26/2021
Date de la première version publiée: 01/26/2021

L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
Utiliser un vêtement de protection individuelle.
Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction

Précautions pour la protection de l'environnement : Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie.
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Ramasser à l'aide d'un moyen adapté et éliminer.
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Le produit n'est ni auto-inflammable, ni comburant, ni explosible.

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter l'inhalation de poussières/brouillards/vapeurs.
Éviter le contact avec la peau.
Assurer une ventilation adéquate.
En cas d'utilisation appropriée aucune mesure particulière nécessaire.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflammation, chaleur ou flamme.
Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

| Composants | No.-CAS | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle / Concentration admissible | Base |
|------------|-----------|------------------------------------|---|-------|
| calcaire | 1317-65-3 | valeur REL (Respirable) | 5 mg/m3 | NIOSH |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Sikaflex HY 35 black Formerly MSeal HY 35 BLACK



Version 2.0 Date de révision: 03/15/2021 Numéro de la FDS: 960000009295 Date de dernière parution: 01/26/2021
 Date de la première version publiée: 01/26/2021

| | | | | |
|---------------------------|------------|--|------------------------------|--------------------------------|
| | | valeur REL (Total) | 10 mg/m3 | NIOSH |
| | | PEL (Fraction respirable) | 5 mg/m3 | 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) |
| | | PEL (Poussière totale) | 15 mg/m3 | 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) |
| | | VME (Fraction respirable) | 5 mg/m3 | 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) |
| | | VME (Poussière totale) | 15 mg/m3 | 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) |
| | | TWA | 10 mg/m3 | CA AB OEL |
| | | VEMP (poussière totale) | 10 mg/m3 | CA QC OEL |
| | | TWA (Poussière totale) | 10 mg/m3 | CA BC OEL |
| | | TWA (fraction de poussière respirable) | 3 mg/m3 | CA BC OEL |
| | | STEL | 20 mg/m3 | CA BC OEL |
| dioxyde de titane | 13463-67-7 | VME | 10 mg/m3 | ACGIHTLV |
| | | PEL (Poussière totale) | 15 mg/m3 | 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) |
| | | VME (Poussière totale) | 10 mg/m3 | 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) |
| | | TWA | 10 mg/m3 | CA AB OEL |
| | | TWA (Poussière totale) | 10 mg/m3 | CA BC OEL |
| | | TWA (fraction de poussière respirable) | 3 mg/m3 | CA BC OEL |
| | | VEMP (poussière totale) | 10 mg/m3 | CA QC OEL |
| | | TWA | 10 mg/m3 (Dioxyde de titane) | ACGIH |
| dilaurate de dibutylétain | 77-58-7 | VME | 0.1 mg/m3 (étain (Sn)) | ACGIHTLV |
| | | VLE | 0.2 mg/m3 (étain (Sn)) | ACGIHTLV |
| | | valeur REL | 0.1 mg/m3 (étain (Sn)) | NIOSH |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Sikaflex HY 35 black Formerly MSeal HY 35 BLACK



Version 2.0 Date de révision: 03/15/2021 Numéro de la FDS: 960000009295 Date de dernière parution: 01/26/2021
 Date de la première version publiée: 01/26/2021

| | | | | |
|--|--|------|---------------------------|--------------------------------------|
| | | PEL | 0.1 mg/m3 (étain (Sn)) | 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) |
| | | VME | 0.1 mg/m3 (étain (Sn)) | 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) |
| | | TWA | 0.1 mg/m3 (Etain) | CA AB OEL |
| | | STEL | 0.2 mg/m3 (Etain) | CA AB OEL |
| | | VEMP | 0.1 mg/m3 (Etain) | CA QC OEL |
| | | VECD | 0.2 mg/m3 (Etain) | CA QC OEL |
| | | TWA | 0.1 mg/m3 (Etain) | CA BC OEL |
| | | STEL | 0.2 mg/m3 (Etain) | CA BC OEL |
| | | LMPT | 0.1 mg/m3 (Etain) | CA ON OEL |
| | | TWA | 0.1 mg/m3 (Etain) | ACGIH |
| | | STEL | 0.2 mg/m3 (Etain) | ACGIH |

Mesures d'ordre technique : Assurer une ventilation adéquate.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Porter un masque filtrant certifié NIOSH (ou équivalent) si nécessaire.

Protection des mains

Remarques : Gants de protection résistant aux produits chimiques Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection corporelle en fonction du niveau d'activité et d'exposition.

Mesures de protection : Ne pas respirer les poussières/fumées/aérosols. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.

Mesures d'hygiène : Lors de l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Sikaflex HY 35 black Formerly MSeal HY 35 BLACK



Version 2.0 Date de révision: 03/15/2021 Numéro de la FDS: 960000009295 Date de dernière parution: 01/26/2021
Date de la première version publiée: 01/26/2021

Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau. Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.).

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | | |
|---|---|-----------------------------------|
| Aspect | : | pâte |
| Couleur | : | divers |
| Odeur | : | légère, aromatique |
| Seuil olfactif | : | non déterminé |
| pH | : | Non applicable |
| Point de fusion | : | Non applicable |
| Point de congélation | : | Donnée non disponible |
| Point/intervalle d'ébullition | : | Non applicable |
| Point d'éclair | : | 68.6 °C |
| Taux d'évaporation | : | Donnée non disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : | Ce produit n'est pas inflammable. |
| Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure | : | Donnée non disponible |
| Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure | : | Donnée non disponible |
| Pression de vapeur | : | Donnée non disponible |
| Densité de vapeur relative | : | Donnée non disponible |
| Densité relative | : | Donnée non disponible |
| Densité | : | 11.4 lb/gal |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Sikaflex HY 35 black Formerly MSeal HY 35 BLACK



Version 2.0 Date de révision: 03/15/2021 Numéro de la FDS: 960000009295 Date de dernière parution: 01/26/2021
Date de la première version publiée: 01/26/2021

| | |
|---------------------------------------|---|
| Solubilité(s) | |
| Hydrosolubilité | : insoluble (15 °C) |
| Solubilité dans d'autres solvants | : Donnée non disponible |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | : Donnée non disponible |
| Température de décomposition | : Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées. |
| Viscosité | |
| Viscosité, dynamique | : 8,000 poise |
| Viscosité, cinématique | : Donnée non disponible |
| Propriétés explosives | : Non explosif |
| Propriétés comburantes | : Donnée non disponible |
| Point de sublimation | : Donnée non disponible |
| Poids moléculaire | : Donnée non disponible |

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|--------------------------------------|---|
| Réactivité | : Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées. |
| Stabilité chimique | : Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées. |
| Possibilité de réactions dangereuses | : Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées. |
| Conditions à éviter | : Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage. |
| Matières incompatibles | : Acides forts Des bases fortes Oxydants forts Agents réducteurs forts |
| Produits de décomposition dangereux | : Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées. |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Sikaflex HY 35 black Formerly MSeal HY 35 BLACK



Version 2.0 Date de révision: 03/15/2021 Numéro de la FDS: 960000009295 Date de dernière parution: 01/26/2021
Date de la première version publiée: 01/26/2021

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

| | | |
|-------------|--|------------|
| IARC | Group 2B: Cancérogène possible pour l'Homme dioxyde de titane | 13463-67-7 |
| | Group 2B: Cancérogène possible pour l'Homme Noir de carbone | 1333-86-4 |

Toxicité pour la reproduction

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont déduites des propriétés des différents constituants.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Sikaflex HY 35 black Formerly MSeal HY 35 BLACK



Version 2.0 Date de révision: 03/15/2021 Numéro de la FDS: 960000009295 Date de dernière parution: 01/26/2021
Date de la première version publiée: 01/26/2021

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Produit:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Composants:

sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle:

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

dilaurate de dibutylétain:

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Compte tenu des propriétés de plusieurs composants, ce produit n'est pas considéré comme facilement biodégradable selon la classification de l'OCDE.

Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Pas de données disponibles. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle. Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'éco-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Sikaflex HY 35 black Formerly MSeal HY 35 BLACK



| | | | |
|----------------|---------------------------------|-----------------------------------|---|
| Version 2.0 | Date de révision: 03/15/2021 | Numéro de la FDS: 960000009295 | Date de dernière parution: 01/26/2021 Date de la première version publiée: 01/26/2021 |
|----------------|---------------------------------|-----------------------------------|---|

toxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

- Déchets de résidus : Eliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
- Emballages contaminés : Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

- TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)
- DSL : Ce produit contient les composants suivants qui ne sont ni sur la liste canadienne LIS ni sur la liste LES.

Proprietary Polymer

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Sikaflex HY 35 black Formerly MSeal HY 35 BLACK



Version 2.0 Date de révision: 03/15/2021 Numéro de la FDS: 960000009295 Date de dernière parution: 01/26/2021
Date de la première version publiée: 01/26/2021

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet pour autres abréviations

| | | |
|--------------------------------------|---|---|
| 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) | : | OSHA - Tableau Z-1-A (29 CFR 1910.1000) (US) |
| 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) | : | OSHA - Table Z-1 (Limites pour des contaminants d'air) 29 CFR 1910.1000 (US) |
| ACGIH | : | USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV) |
| ACGIHTLV | : | Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - concentrations maximales admissible (US) |
| CA AB OEL | : | Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE) |
| CA BC OEL | : | Canada. LEP Colombie Britannique |
| CA ON OEL | : | Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail. |
| CA QC OEL | : | Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air |
| NIOSH | : | NIOSH Guide de Poche sur les risques chimiques (US) |
| 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) / VME | : | Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures) |
| 29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) / PEL | : | Valeur limite acceptable |
| ACGIH / TWA | : | 8 heures, moyenne pondérée dans le temps |
| ACGIH / STEL | : | Limite d'exposition à court terme |
| ACGIHTLV / VLE | : | Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (court terme) |
| ACGIHTLV / VME | : | Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures) |
| CA AB OEL / TWA | : | Limite d'exposition professionnelle de 8 heures |
| CA AB OEL / STEL | : | Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes |
| CA BC OEL / TWA | : | Moyenne pondérée dans le temps de 8 h |
| CA BC OEL / STEL | : | limite d'exposition à court terme |
| CA ON OEL / LMPT | : | Limite moyenne pondéréé dans le temps (LMPT) |
| CA QC OEL / VEMP | : | Valeur d'exposition moyenne pondérée |
| CA QC OEL / VECD | : | Valeur d'exposition de courte durée |
| NIOSH / valeur REL | : | Valeur limite d'exposition recommandée (REL): |

AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Ja-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Sikaflex HY 35 black Formerly MSeal HY 35 BLACK



| | | | |
|----------------|---------------------------------|-----------------------------------|---|
| Version 2.0 | Date de révision: 03/15/2021 | Numéro de la FDS: 960000009295 | Date de dernière parution: 01/26/2021 Date de la première version publiée: 01/26/2021 |
|----------------|---------------------------------|-----------------------------------|---|

pon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 03/15/2021

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employés, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

IMPORTANT : BIEN QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS CONTENUS AUX PRÉSENTES VOUS SOIENT OFFERTS DE BONNE FOI ET SONT JUGÉS EXACTS, ILS VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF SEULEMENT. DU FAIT QUE PLUSIEURS FACTEURS PEUVENT AFFECTER LA TRANSFORMATION OU L'APPLICATION/UTILISATION, NOUS VOUS RECOMMANDONS D'EFFECTUER DES TESTS AFIN DE DÉTERMINER L'APTITUDE D'UN PRODUIT À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. AUCUNE GARANTIE QUELLE QU'ELLE SOIT, EXPRESSE OU TACITE, INCLUANT LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE N'EST FAITE CONCERNANT LES PRODUITS DÉCRITS OU LES CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS FORMULÉS ICI, NI QUE LES PRODUITS, CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE UTILISÉS SANS ENFREINDRE LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE D'AUTRUI. EN AUCUN CAS LES DESCRIPTIONS, RENSEIGNEMENTS, DONNÉES OU CONCEPT FOURNIS NE DOIVENT ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME FAISANT PARTIE DE NOS MODALITÉS ET CONDITIONS DE VENTE. DE PLUS, IL EST EXPRESSÉMENT ENTENDU ET CONVENU QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR NOTRE SOCIÉTÉ AUX PRÉSENTES LE SONT GRATUITEMENT ET NOUS N'ASSUMONS AUCUNE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ POUR LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Sikaflex HY 35 black Formerly MSeal HY 35 BLACK



| | | | |
|---------|-------------------|-------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FDS: | Date de dernière parution: 01/26/2021 |
| 2.0 | 03/15/2021 | 960000009295 | Date de la première version publiée: 01/26/2021 |

RENSEIGNEMENTS FOURNIS OU LES RÉSULTATS OBTENUS. TOUS CEUX-CI VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF ET VOUS LES ACCEPTEZ À VOS RISQUES.

CA / FR